

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Article R. 122-3 du code de l'environnement Ministère chargé de

l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Dossier complet le :	nvironnementale	NIO alla mana si da con Carlo
	Dessier completie.		N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du pr	roiet	
Boisement de terre agricole de 10 ha sur la	commune de Saint-Mards-e	n-Othe	
	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom			
	Prénom		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Forêts et Bois de l'Est		
Nom, prénom et qualité de la personne	Arthur LIEBAULT		
habilitée à représenter la personne morale	Altiful EIEDAOLT		
RCS / SIRET 3 8 3 4 1 9 6	1 1 0 0 0 2 5	Forme juridique	Coopérative Forestière
			The state of the s
Joigne	z à votre demande l'ann	exe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea			
d	imensionnement correspor	exe a i amcie k. 12 ndant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du pro	ojet au regard des	seuils et critères de la catégorie
47	(<i>Preciser les éventuelles rut</i> 1er boisement d'une superfi	oriques issues d'au	itres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	and bulletin	ole de 10.0007 (la	
	4. Caractéristiques généra	les du projet	
Doivent être annexées au présent formula			formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventu	els travaux de démolition		
Le projet est un premier boisement d'une te	rre agricole situé sur le territ	oire communal de	Saint-Mards-en-Othe. L'activité
pratiqué sur la parcelle était de la grande cu 87 ca. Les essences de reboisement sont à de d'essences fauilluse en diversification	lTUFE. LE DOISEMENT concern	a l'ancambla da la c	suporficio de la managlia de se do conse
d'essences feuillues en diversification.	simily mais serone errinajone	te resirieuses (doug	gias et meiezes) avec une partie
	A STATE OF THE REAL PROPERTY.		

4.2 Objectife du projet
4.2 Objectifs du projet Le projet est la plantation d'une terre agricole, l'entretien et la bonne conduite des peuplements plantés, afin d'obtenir à terme une parcelle à l'état de futaie.
42 Décrisos across de la constant de
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
La plantation est prévue durant la fin d'hiver / printemps 2022. La plantation sera effectuée en résineux adaptés aux conditions stationnelles (douglas, mélèzes, cèdres etc), une partie sera également plantée en feuillus divers en objectif de diversification. Les densités de plantations seront proche de 1200 plants par hectares, et conformes aux prescriptions détaillées dans les arrêtés MFR.
Des entretiens de plantation (manuellement, et mécaniquement) seront effectués régulièrement lors des 6 à 10 premières années du peuplement.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Sans objet

La decision de l'autorité environner	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? mentale devra être jointe au{x) dossier(s) d'autorisation(s).
Sans objet	projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées
Superficie total du projet: Premier Bois	deurs caractéristiques Valeur(s)
	10 ha 68 a 87 ca
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>48 ° 14 ' 24 " 44 Lat. 37 ° 63 ' 61 " 1</u>
Bois du Champion Parcelle F248	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
Commune de Saint-Mards-en-Othe	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long ° ' " Lat ° ' " Long ° ' " " Long ~_ " " " " Long ~_ " " " " " " "
Jo	pignez à votre demande les annexes n° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non X cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

				projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le proje Veuillez con	t envisagé est-il <u>susce</u> npléter le tableau suiv	ptible ant :	d'avoir l	les incidences notables suivantes ?
Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	J	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Transformation d'espace agricole en espace forestier
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	Modification du paysage via le boisement d'une terre agricole. La parcelle concernée par le projet est située dans une zone forestière. Et est entourée par la forêt communal de Saint-Mards-en-Othe (forêt feuillue), le bois du champion (forêt résineuse) et la parcelle F261 (futaie résineuse). Le projet s'inscrit donc dans le paysage local
7 i opoidiloit	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X	Transformation d'une parcelle agricole à vocation grande culture en parcelle forestière.
appiouves	nces du projet identi ? Non X Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	ces du projet identifié Non X Si oui, décriv		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Le projet est un projet conventionnel de boisement de terre agricole. Il s'inscrit dans un paysage et un terroir forest essences plantées le seront en adéquation avec ce territoire. Il s'inscrit également dans une démarche forestière vis peuplements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, changement climatique). Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	A ei	7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat	ion
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. Le projet est un projet conventionnel de boisement de terre agricole. Il s'inscrit dans un paysage et un terroir forest essences plantées le seront en adéquation avec ce territoire. Il s'inscrit également dans une démarche forestière vis peuplements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, changement climatique). Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Le	Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat Environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi	ion
Le projet est un projet conventionnel de boisement de terre agricole. Il s'inscrit dans un paysage et un terroir forest essences plantées le seront en adéquation avec ce territoire. Il s'inscrit également dans une démarche forestière vis peuplements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, changement climatique). Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	Le	environmentale ou qu'il devirait en etre dispense ? Expliquez pourquoi	ion
essences plantees le seront en adequation avec ce territoire. Il s'inscrit également dans une démarche forestière vis peuplements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, changement climatique). Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	62	A projet ast un projet conventionnel de beisensent de terme est total unit	
peuplements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, changement climatique). Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	ре	e projet est un projet conventionnel de poisement de terre agricole. Il s'inscrit dans un paysage et un terroir forestier et les issences plantées le seront en adéquation avec ce territoire. Il s'inscrit également dans une démarghe forestière viseant de les inscrit également de la convention de	
Le milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet aura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale. 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	ch	peupiements permettant un stockage de carbone optimal en accord avec les conditions du milieux (sols, paysage, biodiversi	ité,
8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	Le	e milieu (agricole, grande culture) étant fortement perturbé et n'abritant pas de biodiversité particulière, le projet de boison	nent
8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il pedreutraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	au	ura peu d'impact sur le milieu, et ne nécessite donc pas d'évaluation environnementale.	110110
8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il pedreutraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);			
8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il pedreutraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);		2 Approves	
Objet 1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	8		_
1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié; 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il pedreutraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);		Objet	\neg
d extraits carrographiques au document à urbanisme s'il existe);	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'auvrage ou pétitionnaire »	X
Att minimum O who do manufactor along the transfer of the control	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer paysage lointain ;	2	The same of supplied and a supplied	×
Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 1 code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé:	3		
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environn plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos gériennes de		(1/3), DJ, Yaj, DJ, CJ, dJ, 10°,11°aj, bj, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° aj et bj de l'annexe à l'article R 1222 du	3
devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau d'eau;	4	code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canqux, plans d'eau et cours	X

8.2 Autres a	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez con parties auxo	apléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sui	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Troyer 10, 15/09/2021
	V
Signature	Agence de TROYES
	Forety & Boil de l'Est
	4, rue de Gournay - B.P. 605

© 03 25 76 92 86 © 03 25 76 92 87 e-mail: agence.troyes@foretsetboisdelest.com RCS EPINAL : D 383419611 - Agrément n° 2562